

DIVIDENDE DE 2,10 EUROS PAR ACTION PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2017

Le Conseil d'administration de Kaufman & Broad S.A. qui s'est tenu le 7 mars 2018 sous la présidence de M. Nordine Hachemi, après avoir arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2017, a décidé de proposer un dividende de 2,10 euros par action aux actionnaires convoqués en Assemblée générale le 3 mai prochain à 9 heures à l'hôtel Hilton La Défense, 2 place de La Défense, 92053 Paris La Défense.

Il sera proposé lors de cette Assemblée Générale de donner à chaque actionnaire de Kaufman & Broad S.A. une option entre (i) le paiement de la totalité du dividende en numéraire ou (ii) le paiement de la totalité du dividende en actions nouvelles de la Société ou (iii) une moitié du paiement du dividende en numéraire (égale à 1,05 euro par action) et l'autre moitié du dividende de l'exercice (égale à 1,05 euro par action) en actions nouvelles. L'actionnaire n'aura le droit qu'à un seul des choix proposés.

La période d'exercice de l'option débutera le 9 mai 2018, date de détachement du dividende, et s'achèvera le 22 mai 2018 inclus. Le dividende sera mis en paiement le 30 mai 2018.

L'avis préalable de réunion sera publié au BALO le 26 mars 2018. Les projets de résolutions seront mis en ligne sur le site Internet de la Société au plus tard le 12 avril 2018.

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche
01 41 43 44 73
Infos-invest@ketb.com

Relations Médias :

Agence Hopscotch Capital : Violaine Danet
01 58 65 00 77 / k&b@hopscotchcapital.fr

Kaufman & Broad : Emmeline Cacitti
06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

À propos de Kaufman & Broad - Depuis 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Le Document de Référence de Kaufman & Broad a été déposé le 31 mars 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.17.0286. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 1.2 du Document de Référence. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.